

SOUTIEN FINANCIER A L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Même si les couches lavables sont plus économiques que les jetables sur leur durée d'utilisation, leur achat nécessite un budget relativement important qui peut constituer un obstacle majeur. C'est pourquoi, certaines collectivités octroient une subvention à l'acquisition de couches lavables à destination des particuliers et des assistantes maternelles. Pour faire connaître ce dispositif, elles l'accompagnent d'une stratégie de communication spécifique et ciblée.

La mise en œuvre d'une telle action appelle toutefois certaines réserves :

- un système de subvention n'est pas illimité dans le temps, il y a donc lieu de pérenniser la stratégie "couches lavables" au travers d'autres actions ;
- l'octroi d'une subvention doit être utilisé à bon escient, d'où l'intérêt de mettre en place un système de suivi et d'évaluation du dispositif.

<p>Exemple attaché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exemple 5 (COCOPAQ) et son document associé <p>Document associé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exemple de règlement d'attribution de subvention 	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'utilisation des couches lavables par un soutien financier aux familles (et aux assistantes maternelles) ; ▪ Sensibiliser et informer les utilisateurs potentiels de l'existence de l'alternative couches lavables et de ce dispositif ; ▪ Faire en sorte d'équiper un pourcentage déterminé de foyers ayant des bébés de 0 à 2,5 ans en couches lavables ; ▪ Inscrire la thématique des couches lavables dans une dynamique territoriale cohérente ; ▪ Créer des conditions pour pérenniser l'action à l'échelle locale.
<p>L'essentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimer le nombre de bébés concernés et le potentiel d'évitement. - Se fixer un objectif réaliste et évolutif. - Identifier les acteurs locaux susceptibles de communiquer sur le dispositif auprès de leurs publics. - Définir les conditions d'octroi de la subvention. - Communiquer sur le dispositif de soutien de manière continue. - Accompagner le dispositif auprès des bénéficiaires. - Evaluer l'impact du dispositif. <p>Bon à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cherchez des relais d'information qui se situent le plus en amont possible de la 	<p>Etapas de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des lieux 2. Définir les conditions d'attribution et les modalités de paiement de cette subvention. 3. Définir les modalités de suivi des familles 4. Communiquer sur le dispositif 5. Evaluer <p>1. Etat des lieux</p> <p>Référez-vous au diagnostic territorial (cf. fiche méthode n°1 : diagnostic du territoire et carte des acteurs) pour recueillir des données clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants potentiellement concernés (< 2,5 ans) - Potentiel d'évitement de l'utilisation de couches lavables sur votre territoire. - Acteurs locaux pressentis pour informer leurs publics de l'existence du dispositif financier : <ul style="list-style-type: none"> - services de Protection Maternelle Infantile (P.M.I), - caisse d'allocations familiales (CAF), - maternités et structures d'accueil (crèches et haltes garderies), - fabricants et distributeurs de couches lavables, - relais Assistantes Maternelles (RAM), - gynécologues, sages-femmes, pédiatres, etc. <p>Avec chacun des acteurs identifiés, envisagez quel type de communication est le plus adapté à leurs publics-cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixez-vous un objectif en nombre de familles à toucher sur une période donnée et compte tenu d'un usage mixte des couches. Partant de là, calibrez votre budget et calculez un objectif de réduction des déchets. <p>2. Définir les conditions d'attribution et les modalités de paiement de cette subvention.</p> <p>Pour élaborer le dispositif financier, posez-vous plusieurs questions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel budget annuel consacrez-vous à cette action ? • Comment sera calculé le montant de la subvention ? Un montant fixe ou



<p>naissance de l'enfant (ex : CAF).</p> <ul style="list-style-type: none">- Multipliez les supports de communication et privilégiez le contact visuel (démonstration des couches lavables)- Communiquez sur le dispositif de manière continue en s'appuyant sur les bénéficiaires pour jouer le rôle de prescripteur.- Élargir le dispositif aux assistantes maternelles permet de s'assurer de l'usage des couches lavables en dehors du domicile.- Autre variante possible : inclure le recours à la location dans le dispositif. <p>- Collectivités proposant déjà des subventions : CC Cœur Côte Fleurie (14), CC du Haut Pays Bigouden (29), Morlaix Communauté (29), CC Blavet Bellevue Océan (56), CC du Centre littoral (Guyane), SM4 (68)</p>	<p>un pourcentage du montant de la dépense, et avec quel plafond (en euros et en nombres de couches) ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels seront les bénéficiaires ? Les foyers uniquement ? Les assistantes maternelles agréées ?• Le dispositif sera-t-il applicable pour les couches achetées en occasion ? (dans ce cas, absence de facture) Et pour un système de location ?• Le principe de la subvention est-il accepté par les services financiers de votre collectivité ? Quelles pièces seront nécessaires à la constitution du dossier ?• Quelles contreparties allez-vous « exiger » de la part des bénéficiaires ? (exemples : test préalable, signature d'une charte, présence lors de réunions d'échanges, enquête avant / après l'utilisation des couches lavables pour connaître les pratiques...). <p>3. Communiquer sur le dispositif</p> <p>Référez-vous à la fiche méthode n°3 « sensibilisation du grand public aux couches lavables » pour vous aider à construire un plan de communication dédié à cette thématique. Quoi qu'il en soit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Multiplier les relais d'information pour informer les utilisateurs potentiels de l'existence du dispositif de soutien financier et développez des supports de communication qui recueillent l'adhésion de vos partenaires.• Privilégiez le contact visuel et les réunions d'échanges tout en utilisant un pack de démonstration afin de familiariser les utilisateurs potentiels aux différents modèles de couches lavables.• Utilisez votre magazine communautaire et/ou les médias locaux pour rendre le dispositif visible et faire un retour d'expériences des utilisateurs.• Et surtout, évittez l'effet d'aubaine de la subvention en vérifiant l'utilisation réelle des couches lavables. <p>4. Evaluer</p> <ul style="list-style-type: none">• Dès le lancement du dispositif, tenez une comptabilité précise des subventions octroyées et comparez les résultats obtenus à l'objectif que vous vous êtes fixé, année après année.• Estimez la réduction de déchets obtenue.• Assurez le suivi des bénéficiaires par un contact régulier afin de vérifier si l'utilisation des couches lavables se poursuit dans la durée et avec quelles pratiques (% d'utilisation, compatibilité avec le mode de garde, pratiques de lavage...). Utilisez un questionnaire de satisfaction à administrer après quelques semaines/mois d'utilisation.
<p>Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none">• Utilisez ce dispositif pour amener les bénéficiaires à devenir prescripteurs. Sollicitez leur participation à des séances d'information qui feront connaître les couches lavables et ce dispositif.• Cette action peut constituer une amorce dans la promotion des couches lavables ou venir en soutien d'autres initiatives. Une véritable dynamique territoriale, basée sur une multitude d'actions, ne pourra que renforcer votre démarche et la rendre pérenne, même quand la collectivité arrêtera la subvention.• Ainsi, vous pourriez initier ce dispositif de soutien à la suite d'une opération Bébés Témoins qui permet de mieux connaître les pratiques des familles et de chiffrer la réduction de déchets.• Si vous accompagnez un porteur de projet dans la mise en place d'un service de location et/ou d'entretien de couches lavables, pensez à élargir le dispositif financier au prêt.	